

Demande de fourniture de Kougelhops et Gâteaux secs dans le cadre de la Fête des Voisins

Nom de l'organisateur :

Prénom de l'organisateur :

Adresse complète de l'organisateur :

Nom et/ou n° du bâtiment :

N° d'étage :

N° d'appartement ou de porte :

N° de téléphone :

Date prévue pour la fête de rues :

Lieu exact et horaire de la manifestation :

Rue concernée par cette invitation :

Nombre de foyers invités :

Nombre de foyers ayant confirmé leur présence :

Nombre de personnes attendues :
(information obligatoire pour le calcul des denrées alimentaires) **(au minimum 50% des foyers de la rue)**

La Ville de Colmar offre, 1 fois par an, pour la Fête des Voisins, un kougelhopf pour quatorze personnes et cinquante grammes de gâteaux secs par personne. Ils pourront être retirés auprès du boulanger colmarien qui aura été retenu suite à la consultation lancée à cet effet, sur présentation d'un bon de retrait.

Ce bon sera délivré par la Mairie suite au dépôt du présent formulaire, **dûment rempli et accompagné d'un justificatif de domicile original de moins de 3 mois** (facture de téléphone, gaz, électricité ou eau).

Par la présente, je soussigné(e) (nom et prénom) certifie sur l'honneur que les renseignements se trouvant ci-dessus sont exacts et qu'aucun des invités n'a déjà profité de cette mesure cette même année.

Je m'engage aussi à :

- accueillir le cas échéant un représentant de la Ville lors de la manifestation prévue.
- ne pas revendre ou utiliser ces marchandises dans un autre cadre que celui de la Fête des Voisins.

Colmar, le

Signature de l'organisateur